

Acte publié et certifié conforme le 27 mars 2025
Mme Rita SCHLADT, Présidente de Pays de Blain Communauté

Décision n° 2025-16
Date : 25 mars 2025

DECISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Attribution du marché n°2025-03/05/102 intitulé « Refonte du site internet et Hébergement - maintenance pour trois ans ».

La Présidente de Pays de Blain Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L 5211-10 portant la possibilité de déléguer certaines attributions à la Présidente ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 24 juillet 2020 portant sur les Délégations du Conseil Communautaire à la Présidente ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 14 Avril 2021 modifiant les délégations du Conseil Communautaire à la Présidente ;

VU les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours ;

CONSIDERANT la consultation sur devis ;

CONSIDERANT les offres régulièrement reçues dans le cadre de la présente consultation ;

PAR CES MOTIFS, DECIDE :

Article 1 : d'attribuer le marché de prestations intellectuelles intitulé « **Refonte du site internet et Hébergement - maintenance pour trois ans** » à VERNALIS INTERACTIVE (SAS) - 9 rue Jean-François LECA - 13002 MARSEILLE, pour un montant **17 020 HT de :**

Montant Refonte du site :

Montant hors TVA	12 860,00 €
Taux de TVA (%)	20 %
Montant TVA incluse	15 432,00 €

Montant Hébergement Maintenance pour 3 ans :

Montant hors TVA	4 160,00 €
Taux de TVA (%)	20 %
Montant TVA incluse	4 992,00 €

Article 2 : de dire que les sommes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet.

Pour extrait conforme,
La Présidente
Mme Rita SCHLADT



La Présidente

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250325-2025-16-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2025